

En ce début d'été, le temps est au beau fixe et les bonnes nouvelles pleuvent ! Nous avons de nouveau un tarif d'achat éolien, la transition énergétique est relancée, les collectivités territoriales (région, département, intercommunalité) investissent et, petit à petit, prennent en main le développement énergétique renouvelable de leur territoire. De notre côté, le chantier du parc photovoltaïque de Lavernose (Haute Garonne) démarre, celui de Ginestas (Aude) ne devrait pas tarder, pour une mise en service courant 2015. Nous recrutons également local avec Agnès Bataillé, « pure » Carcassonnaise ! VALOREM, entreprise française depuis 20 ans, est plus que jamais ancrée dans vos territoires.

Frédéric PETIT, Responsable agence VALOREM Sud

## Actualité de l'agence de Carcassonne

### Le projet photovoltaïque de Ginestas (11) obtient son tarif d'achat de l'électricité

Ce projet unique dans l'Aude a été sélectionné au 2<sup>nd</sup> appel d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie en avril dernier. Conçu avec les élus, les acteurs du territoire et les services de l'état, il utilise des technologies françaises et notamment le photovoltaïque à concentration (CPV), un procédé particulièrement innovant. Les modules sont équipés de lentilles qui canalisent les rayons solaires : la lumière du soleil est ainsi 500 fois plus concentrée ! Leur agencement sur des suiveurs solaires (ou « trackers ») maximise encore la production électrique tout en rendant possible l'exploitation agricole entre chaque interligne de panneaux.



Avec une puissance totale de 6,79 MWc, le parc doit être mis en service avant le printemps 2016. Il produira l'équivalent de la consommation électrique de 4 200 personnes avec chauffage, soit 3 fois la population de Ginestas.

VALOREM remercie pour leur soutien les élus, l'agglomération du Grand Narbonne, le sénateur Roland COURTEAU, le monde agricole local, la Chambre d'Agriculture et l'INAO.

Plus d'informations sur :

[www.parc-photovoltaïque-de-ginestas.fr](http://www.parc-photovoltaïque-de-ginestas.fr)

### Une éolienne humaine à Montpellier le 14 juin

A l'occasion de la journée mondiale de l'éolien, FEE a orchestré la réalisation d'une éolienne humaine. Un moment festif pour sensibiliser les citoyens à la transition énergétique et présenter l'énergie éolienne, une solution propre, durable et renouvelable !



### Une carcassonnaise intègre l'agence !



Agnès BATAILLÉ vient d'être embauchée en tant qu'assistante chef de projet. Elle remplace Johan SERRAR qui évolue vers un poste de chef d'exploitation au sein de VALEMO, notre filiale Exploitation et Maintenance.

#### VALOREM CARCASSONNE

(Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, PACA, Rhône-Alpes)  
30, rue de Georges Brassens  
11 000 CARCASSONNE CEDEX

Tél. : 04 68 10 39 45

Fax : 04 68 25 66 80

[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

[contact.carcassonne@valorem-energie.com](mailto:contact.carcassonne@valorem-energie.com)

## Actualité du groupe VALOREM

### Le groupe VALOREM obtient une double certification

En mars dernier, le groupe VALOREM a reçu la certification aux normes ISO 9001:2008 et 14001:2004 pour ses activités de prospection, études, développement, achats, financement, construction, vente et exploitation de projets et de centrales de production d'énergies renouvelables.

**La certification ISO 9001:2008** garantit aux clients de VALOREM et de ses filiales VALREA et VALEMO leur implication dans la satisfaction de leurs attentes à tous les stades d'un projet d'énergie renouvelable. Cela se traduit par une écoute attentive de leurs besoins et attentes, dans un souci de réactivité, de valorisation et de respect de leurs territoires. Une fois les parcs éoliens en fonctionnement, nous effectuons par exemple des enquêtes de satisfaction auprès des parties prenantes ayant contribué à la réalisation du projet (élus, propriétaires foncier et exploitants agricoles, riverains...).



**La norme ISO 14001:2004** atteste des dispositifs mis en place pour réduire et maîtriser l'impact environnemental des activités du groupe. Nous veillons notamment à prévenir les impacts potentiels des projets que nous développons. Ceux-ci sont identifiés dans les études d'impact dont la qualité est régulièrement reconnue par les services de l'Etat. Dans cette même optique, VALOREM vient également de réaliser la 1<sup>ère</sup> analyse du cycle de vie d'un parc éolien (voir ci-dessous). Depuis 2008, nous avons mis en place des « chantiers verts » visant à limiter au maximum les nuisances liées à la construction des parcs d'énergies renouvelables, au bénéfice des riverains, des ouvriers et de l'environnement.

En parallèle, les principes du développement durable sont appliqués dans le quotidien de l'entreprise (tri sélectif, économies d'énergies, achat de produits éco-responsables, plan de déplacement...). Pour Jean-Yves Grandidier, président de VALOREM, « cette certification vient enfin confirmer nos valeurs dans le travail. Chez VALOREM, la satisfaction client et le respect de l'environnement ont toujours été au centre des préoccupations... ». VALOREM est une des 1<sup>ères</sup> PME de son secteur à obtenir cette double certification. Consultez nos certificats sur le site du groupe : <http://www.valorem-energie.com/engagements>

### VALEOL et RESCOLL récompensés pour leur analyse du cycle de vie d'un parc éolien



VALEOL, filiale R&D de VALOREM et son partenaire RESCOLL, société de recherche indépendante spécialisée dans l'innovation technologique, ont réalisé la première analyse de cycle de vie d'un parc éolien en France. Présentée lors du Salon Européen de l'Eolien (EWEA) à Barcelone en mars 2014, elle a été récompensée du prix « Science & Research ». Cette étude inédite analyse les impacts environnementaux d'un parc éolien, du développement au démantèlement. Elle a permis d'identifier les étapes les plus favorables ainsi que les plus impactantes afin de dégager des voies d'amélioration.

Plus d'informations sur notre site :

[http://www.valorem-energie.com/acv\\_parc-eolien\\_recompense-ewe-2014](http://www.valorem-energie.com/acv_parc-eolien_recompense-ewe-2014)

## Actualité du groupe VALOREM

### VALOREM fête ses 20 ans !

Créé en 1994 par Jean-Yves Grandidier à Bègles (33), VALOREM est pionnier de l'éolien en France. Son objectif d'alors est toujours d'actualité : valoriser les ressources énergétiques renouvelables des territoires comme alternative durable aux énergies fossiles. Acteur reconnu de la filière éolienne, VALOREM s'est ouvert au fil des années à de nouveaux types d'énergies et à de nouveaux territoires. Le groupe a aussi su élargir ses compétences en évoluant de bureau d'études à « opérateur en énergies vertes », maîtrisant, au travers de ces différentes filiales, l'ensemble des étapes d'un projet d'énergie renouvelable.

« En 20 ans, VALOREM a su accompagner l'évolution du marché tout en conservant son indépendance d'esprit et d'action. Nous ne pouvons qu'être fier de cette aventure humaine... qui ne fait que commencer ! » souligne Jean-Yves GRANDIDIER.

Résolument tourné vers l'avenir, VALOREM continue de défricher des solutions innovantes qu'il s'agisse de complémentarité des ressources ou d'ouverture à l'énergie citoyenne !



## FIXATOR, un système novateur d'aide à la montée dans les éoliennes



Spécialiste de l'accès en hauteur, l'entreprise FIXATOR a mis au point un système unique d'aide à la montée sur échelle. Il permet de lever 80 % du poids de l'opérateur et s'adapte à sa vitesse d'ascension et de descente. Avant sa mise sur le marché, le système est testé par les techniciens de VALEMO (filiale de VALOREM dédiée à l'exploitation et la maintenance de parcs éoliens) sur un mât de 80 mètres. Ces essais permettent de vérifier le fonctionnement sur grande hauteur, de valider l'autonomie de l'appareil et les temps effectifs de montée et descente. Les opérateurs ont d'ores et déjà constaté l'amélioration de leurs conditions d'intervention, en limitant leur fatigue et en leur permettant de réaliser plusieurs ascensions dans la journée.

## LaLou Roucayrol reprend la mer

Soutenu par VALOREM depuis 2012, le skipper Lalou Roucayrol avait fait naufrage lors de la Transat Jacques Vabre en novembre 2013. Depuis, tout a été revu et même amélioré ! Les safrans ont notamment été allongés pour gagner en contrôle. Le skipper reprend désormais la barre de son trimaran qui répond à merveille. Nous le retrouverons le 2 novembre à St-Malo pour le départ de la Route du Rhum.



### Les rendez-vous à noter

• 5<sup>ème</sup> Colloque National Eolien : mercredi 1<sup>er</sup> et jeudi 2 octobre 2014 à Paris, organisé par France Energie Eolienne



• Salon des Maires : 25, 26 et 27 novembre 2014 à Paris, Porte de Versailles à Paris



## Actualité des énergies renouvelables

### *Nouvel arrêté tarifaire éolien : la filière reprend son souffle*

La ministre de l'Ecologie Ségolène Royal a signé le 5 juin un arrêté tarifaire relatif au maintien du tarif d'achat de l'électricité produite par les éoliennes terrestres. Ceci clôt une longue procédure juridique qui, depuis plus de 2 ans, a largement contribué à déstabiliser la filière éolienne. Cet arrêté conforte le redémarrage de la filière déjà constaté au 1<sup>er</sup> trimestre 2014 (en partie dû aux mesures de simplification issues de la loi Brottes d'avril 2013)

### *Un début d'année favorable à la production éolienne et photovoltaïque*

Cet hiver, la météo a été particulièrement favorable à la production éolienne qui a affiché de nouveaux records :

- un pic de puissance de 6 510 MW le 5 février à 1h30 du matin, soit 80 % du parc éolien français actif !
- le plus haut niveau de production (2,5 TWh) et le plus haut taux de couverture moyen de la consommation : 5,6 % (contre 3,3 % en moyenne en 2013) en février.

La production photovoltaïque a profité quant à elle de l'ensoleillement exceptionnel de mars et avril derniers pour atteindre des niveaux observés en été ! En avril 2014, elle a ainsi produit 1,45 % de l'électricité de notre pays (contre 0,8 % en moyenne sur l'année 2013).

**28 %** En 2013, les énergies renouvelables ont été la 1<sup>ère</sup> source d'électricité en Europe. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, elles ont dominé le mix électrique européen en dépassant légèrement le charbon et le nucléaire. (Etude Enerdata de mai 2014)

### *L'autorisation unique testée dans 5 régions*

Pendant 3 ans, 5 régions vont expérimenter «l'autorisation unique» (Basse-Normandie, Bretagne, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais et Picardie). Délivrée par le préfet, celle-ci vise à rassembler au sein d'une seule autorisation toutes les décisions habituellement sollicitées pour la réalisation d'un projet éolien (autorisation ICPE, permis de construire, défrichement, espèces protégées, ...). En réduisant les délais d'instruction et le nombre d'interlocuteurs, cette simplification vise à favoriser le développement des énergies renouvelables tout en assurant la cohérence du dispositif.

Pour plus d'information : Décret n° 2014-450 du 2 mai 2014 publié au Journal Officiel du 4 mai.

### *Les Français réclament la transition énergétique*

Dans un sondage réalisé par le CSA pour France Energie Eolienne en mars dernier, les Français se disent massivement concernés par les choix énergétiques du pays :

- 88% pensent que l'éolien est une solution dans le contexte de transition énergétique,
- 65% pensent que l'éolien contribue à démocratiser le marché de l'énergie,
- 80% pensent qu'il faut investir dans l'éolien sans attendre que les centrales traditionnelles soient en fin de vie.

Pour eux, la transition énergétique doit se faire dès aujourd'hui !



Lettre d'information n°3, Juin 2014

Directeur de la publication : Communication VALOREM

Impression : VALOREM

Contact : [www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)